

CONSOLIDEZ VOTRE RÔLE DE RÉFÉRENT SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Renouvellement - RS&ST

Cette formation s'adresse

Le renouvellement de la formation RS&ST s'adresse aux personnes déjà désignées comme référents santé et sécurité au travail dans leur entreprise, ayant précédemment suivi la formation initiale.

Ces professionnels, qu'ils exercent dans une TPE, PME ou grande entreprise, quel que soit le secteur d'activité, sont chargés des activités de protection et de prévention des risques professionnels.

Pré requis

- Avoir suivi la formation initiale de RS&ST
- Être actuellement désigné comme référent santé et sécurité au travail dans son entreprise

Le recyclage du référent SST doit se faire tous les 3 ans

Points forts

- Formateur certifié RS&ST
- Conformité légale
- Méthodes pédagogiques variées

Durée de la formation

3 jours - 21h

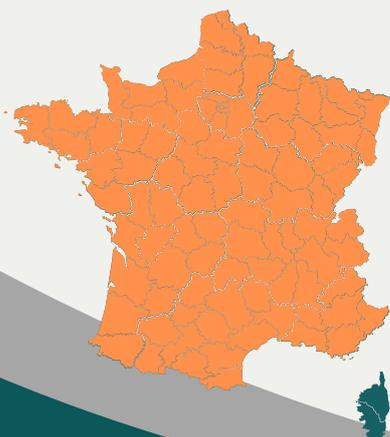
consécutifs ou non



INTRA/SUR MESURE

Ce que vous allez apprendre :

- Actualiser ses connaissances sur le cadre juridique du RS&ST
- Approfondir la compréhension des rôles et missions du RS&ST
- Perfectionner l'application de la réglementation en vigueur
- Optimiser la gestion des documents et affichages obligatoires en matière de S&ST
- Renforcer la démarche globale de prévention des risques professionnels
- Améliorer la conception et la mise à jour du DUER et du PAPRI Pact
- Affiner l'analyse des accidents du travail et maladies professionnelles (AT/MP)
- Enrichir le processus d'accueil des nouveaux salariés
- Perfectionner la gestion du registre des accidents bénins
- Approfondir l'identification et la prévention des risques psychosociaux dans l'entreprise



Programme de formation

Module 1 : Mise à jour du cadre juridique et réglementaire

- Examiner les évolutions récentes des obligations des employeurs
- Actualiser ses connaissances sur le cadre juridique du RS&ST
- Identifier les nouveaux acteurs ou changements dans les rôles des acteurs de la prévention

Module 2 : Consolidation du rôle et des missions du RS&ST

- Analyser les retours d'expérience sur les responsabilités du RS&ST
- Évaluer l'efficacité des actions de prévention mises en place
- Optimiser le calcul et l'interprétation des taux de cotisation et des coûts

Module 3 : Perfectionnement de l'évaluation des risques professionnels

- Améliorer la méthodologie d'évaluation des risques professionnels
- Optimiser la mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER)
- Renforcer l'efficacité du Plan Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail (PAPRiPACT)

Module 4 : Optimisation de la gestion documentaire

- Mettre à jour ses connaissances sur les documents obligatoires en S&ST
- Perfectionner la gestion des affichages obligatoires
- Améliorer l'utilisation de la signalisation S&ST

Module 5 : Approfondissement de la gestion des AT/MP

- Affiner les techniques d'analyse des accidents du travail et maladies professionnelles
- Optimiser la gestion du registre des accidents bénins

Module 6 : Enrichissement de l'accueil et de la formation à la sécurité

- Améliorer le processus de formation générale à la sécurité
- Mettre à jour et enrichir le livret d'accueil pour les nouveaux salariés

Module 7 : Approfondissement sur les risques psychosociaux

- Actualiser ses connaissances sur les facteurs de risques psychosociaux
- Améliorer l'identification des atteintes liées aux RPS
- Développer des stratégies avancées de prévention des RPS

Cette formation de renouvellement, d'une durée de 3 jours, s'adresse aux personnes ayant déjà suivi la formation initiale de RS&ST et vise à consolider et approfondir leurs compétences pour une durée de validité de 3 ans.

L'évaluation est formative et continue tout au long de la formation, notamment pendant les exercices pratiques

Le programme indiqué est donné à titre indicatif. Le formateur pourra adapter son contenu et ses modalités pédagogiques en fonction des attentes et des besoins des stagiaires.

Modalités

NOTRE PARTI-PRIS PÉDAGOGIQUE

Chez **MDRH FORMATION**, nos formations sont centrées sur l'expérimentation et l'exploration de situations concrètes.

Vivre des expériences favorise l'appropriation des pratiques et l'intégration des concepts théoriques vous permettant ainsi de les adopter immédiatement dans votre environnement.

Une occasion de gagner en impact pour vous et votre organisation !

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

La formation alterne des exposés théoriques partagés en video-projection et/ou avec un tableau blanc, et leur mise en application individuellement ou en petit groupe sur des cas pratiques au plus proche de la réalité des participants.

Un support et des modèles au format numérique et/ou papier seront remis à chaque participant.

Les échanges et le partage de bonnes pratiques sont encouragés par des activités en groupe pour favoriser l'intelligence collective.

ÉVALUATION ET VALIDATION

En amont de la formation

- Un questionnaire en amont du parcours permet de vous positionner et faire le point sur votre démarche actuelle et vos outils mis en place. Vous pourrez également nous partager vos besoins et attentes.

Au cours de la formation

- Exercices pratiques, mises en situation de travail... pour valider l'appropriation et la compréhension de chaque notion abordée en formation par les participants.

En fin de formation

- Un **certificat de réalisation** est également remis aux stagiaires.

Évaluation qualitative

- Afin de constamment améliorer notre offre, un questionnaire qualité est à remplir par les stagiaires à l'issue de la formation.

Suivi post-formation : Évaluation à froid et mise en œuvre des compétences dans la pratique professionnelle



VOTRE FORMATEUR

Thomas VITET

Formateur SST/SSCT/EPI/GESTES ET POSTURES/PIC F-PAE FPS

Formateur RPS

Formateur RS&ST

Auditeur et rédacteur DUERP

Chef d'agrès 8 ans SDIS86 et 9 ans Sapeurs Pompiers de Paris

Pour plus d'information sur le programme, contactez nous par mail et sollicitez **Thomas**



DÉLAI D'ACCÈS

Pour les formations intra-entreprise ou individuelles, un délai de 15 jours est nécessaire pour adapter le contenu au cahier des charges spécifique de votre entreprise.

Délais d'inscription en INTER : au plus tard 15 jours avant la date de démarrage

En cas de financement par un tiers (OPCO, FAF...), merci de tenir compte des délais d'obtention de l'accord de financement.

INTRA (chez vous, rien que pour votre équipe)

- En présentiel, 10 personnes maximum
- Dans vos locaux
- Sur devis, nous consulter
- A planifier selon vos disponibilités

En INTRA : nous intervenons partout en France métropolitaine, à l'exception de la Corse.

ADAPTATION AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous sommes engagés et sensibles à l'accueil et l'accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap. Si vous êtes concernés, veuillez contacter **Marjorie DERCOURT**, joignable par mail à l'adresse suivante : contact@mdrhformation.fr ou par téléphone au **06 70 75 09 34**.

PLUS D'INFORMATIONS

Les fondateurs et dirigeants de **MDRH FORMATION** se tiennent à votre disposition



Marjorie Dercourt

Relation client & Référente handicap

06 70 75 09 34

Frédéric Dercourt

Relation client & Gestion financière

06 81 60 55 58

34 avenue Victor Hugo
79200 PARTHENAY
contact@mdrhformation.fr

www.mdrhformation.fr

Organisme de formation enregistré sous le n° 75 79 01 489 79 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine

"La formation est l'essence de tout succès"